Vol. II — Morinville, Alberta 5 Janvier 1911 — No 44

LE PROGRES

Directeur-Gerant : Omer St-Germain

" Notre religion, notre langue, nos droits "

La famine dans l'Empire de Chine

Victoria, C.A.—Le révérend M. E. Lobenstein, qui arrive de l'Extrême-Orient, par le paquebot Aymeric," dit qu'il y a eu beaucoup de pertes de vies en Chine, depuis quelque temps, par suite d'inondations et de la famine.

Deux millions et demi de Chinois se trouvent dans la plus grande détresse.

Le révérend monsieur dit :

" Les affamés étaient devenus si désespérés qu'ils se formaient en bandes et volaient la nourriture partout où ils en trouvaient.

" Toutes les nuits, il y avait des meurtres."

Les inondations ont causé une grande perte de vies, plusieurs milliers de personnes ayant été noyées.

La situation durant l'hiver sera terrible, encore pire que durant la famine il y a trois ans.

Les affamés se comptent par centaines de mille, et l'on devrait organiser des comités pour les secourir."

La date à laquelle les Chinois mâles étaient tenus, par un édit de l'empereur, de couper leur couette et de porter les cheveux courts, était le 5 décembre.

Quand le vapeur " Aymeric " arrivé ici hier, quitta la Chine, o. se préparait à obéir à l'édit.

Etant donné qu'il y aura 200.000,000 de couettes coupées dans la même semaine on croit que d'ici peu le marché des cheveux sera inondé et que les fausses nattes subiront une baisse remarquable.

Tous les rapports venant des consuls de Chine disent que le choléra se répand rapidement dans presque toutes les sections et que cela aggrave beaucoup la situation.

On se fait difficilement une idée juste de la famine et du malheur qui règnent en Chine.

Une dépêche de Pékin dit qu'il n'y a pas moins de deux millions et demi de personnes atteintes du choléra dans la seule province d'Anhoui.

Un Canadien de 104 ans

Il laisse 31 enfants, 26 petits enfants

Grafton, Mass., 30 Déc — M. F. Roi est mort ce matin, ici, à l'âge de 104 ans,

Né dans la province de Québec, il a été malade pour la première fois, il y a deux ans.

Il s'est marié deux fois, sa première femme lui a donné 18 enfants et la seconde 13.

Il laisse aussi 26 petits enfants et 36 arrière-petits-enfants.

En voilà un qui a su faire son devoir!...

A qui la fortune ?

Une dépêche reçue par M. D. Lavoie, agent d'assurance, de Valleyfield lui annonce que la mort de son oncle, Hormisdas Léveillé, le laisse héritier de cinquante mille piastres, M. Léveillé parti de Chambly pour se rendre dans le Colorado, il y a longtemps, laisserait une jolie fortune acquise par le travail ardu.

Le défunt aurait un grand nombre de parents dans la province de Québec.

Edmonton emet des Debentures

Le Conseil municipal d'Edmonton a, le 2 janvier, soumis au vote des contribuables l'émission de débentures au montant de $456,000. Cette somme comprend $167,000 pour un nouveau pont sur la Saskatchewan ; $175,000 pour un pavillon pour les bestiaux à l'exposition; $9,000 pour l'acquisition de terrains, et $12,000 pour le tunnel de l'avenue Jasper.

Une glaciere aerienne

Etampes, 29 déc. — Après être resté dans les airs pendant deux heures et demie, Henri Farnam qui tentait de décrocher le prix Michelin, pour l'endurance a été forcé d'atterrir, son monoplan étant presque immobilisé par la glace.

On a eu la curiosité de peser cette glace accumulée sur toutes les parties de l'appareil. Il y en avait 195 livres.

Victoire Liberale

Le parti libéral de Québec vient de remporter une belle victoire dans l'élection de Saint-Jean,

Le candidat du gouvernement Gouin, M, Marcellin Robert a été élu par plus de 600 voix.

On prétend que cette victoire, quoique locale, est la revanche de Drummond et Athabaska.

Un monument au Pere Jogues

A l'heure où les pays d'Europe persécutent les ordres religieux, surtout les Jésuites, il est assez curieux de voir une société américaine protestante émettre le projet d'élever un monument au Père Jogues.

La société historique de New-York, a décidé, dans sa réunion annuelle tenue à bord du vapeur "Lake Champlain", en octobre dernier, de demander au gouvernement de l'Etat de New-York, une île du lac George que l'on nommerait de nouveau Isle du Saint-Sacrement et d'y ériger un monument de pierre et de bronze à la mémoire du grand jésuite. Le père Jogues a été le premier blanc à traverser le lac, auquel il donna le nom de lac Saint-Sacrement, et qui fut témoin de combats glorieux, au temps de la conquête.

Empoisonne par l'Alcool

Plusieurs bucherons sont dangereusement malades ; un autre est mort

North-Woodstock, N. H. 30 déc Plusieurs bûcherons du campement Matson, dans la région de Lost River de Woodstock, ont célébré la fête de Noël en buvant une cruche remplie d'alcool de bois et de thérébentine, un mélange dont un charretier se servait à l'écurie.

Le poison a été lent dans ses effets et ce n'est que lundi soir que des docteurs ont été mandé pour soulager les souffrances des bûcherons.

Lawrence Sullivan est mort des suites de l'empoisonnement et deux autres sont dans un état critique.

La monnaie d'or Canadienne

On attend l'approbation du Roi

Le département des Finances à Ottawa, attend l'approbation par le roi George V, de l'effigie qui sera frappé sur la monnaie d'or Canadienne.

Aussitôt qu'on aura reçu une réponse, ainsi que les matrices, la frappe commencera à Ottawa. Il est probable que ce sera au cours de janvier.

La situation navale de l'Angleterre

Le "Standard" de Londres consacre un long article à la situation navale de l'Angleterre et des Etats-Unis.

"Le séjour prolongé de la flotte américaine dans les eaux anglaises dit ce journal, nous a montré à quel point les forces navales américaines se sont développées. La flotte des Etats-Unis ne se contente plus de circuler le long des côtes.

"Le célèbre voyage autour du monde de cette flotte, n'est pas un simple épisode dans les annales maritimes, c'est le commencement d'une nouvelle ère. Au point de vue numérique les forces navales des Etats-Unis sont au deuxième rang parmi les grandes nations si l'on considère que cette marine fait partie du "two-power standard" on trouvera que la Grande-Bretagne a perdu de sa supériorité maritime;

"Les récentes déclarations de l'amiral Mahan sont significatives en tant que cri d'alarme. Le but des américains étant de maintenir la paix, l'amiral laisse assez entendre que si la marine anglaise venait à être surpassée en force par une autre marine, les Etats-Unis aurrit de bonnes raison, pour considérer cette puissance navale comme un ami plus utile en cas de besoin que le Royaume-Uni. Les alliances ne sont pas une question de sentiment.

"Les paroles de l'amiral Mahan peuvent être considérées comme étant le reflet des vues des esprits clairvoyants et instruits en ce qui regarde la grave question de l'avenir maritime de l'Angleterre et de sa situation vis-à-de l'Allemagne, En tout cas la présence de la flotte américaine dans nos ports peut servir non seulement à nous rappeler quels items étroits unissent la Grande-Bretagne aux Etats-Unis, mais aussi à ne pas nous faire oublier certaines responsabilités dont on ne s'est que fort peu soucié dernièrement."

La chasse en Monoplan

M. Hubert Latham, l'aviateur français, a chassé le canard sauvage dans les propriétés du Bolsa Chice Club de New-York.

C'est monté sur son monoplan que M. Latham s'est livré à ce sport nouveau.

Après avoir décrit plusieurs cercles audessus des bipèdes ailés qui prenaient leurs ébats sur le sol, afin de les effrayer, M. Latham se mit à les fusiller aussitôt qu'ils eurent repris leur vol.

Armé d'un fusil à deux coups, Latham parvint sur dix cartouches, à tuer quelques-uns de ces volatiles et à en blesser plusieurs autres.

Non content de cela, il se lança à leur poursuite au-dessus de la mer, sur une distance de trois milles.

Après une heure et demie de chasse, Latham regagna le Club où un groupe d'invités, qui avaient suivi la chasse avec intérêt, l'attendaient pour le féliciter.

Le culte des supplices

D'habitude, ceux qui sont morts de la main du bourreau sont enterrés dans le mystère ; sans bruit et sans éclat. Il en est tout autrement en Sicile, où la population les honore d'un culte solennel. On les appelle "beati" — bienheureux — et on les implore s'ils étaient des saints reconnus par l'Eglise.

C'est ainsi que beaucoup de villages ont pour patron un criminel qui a été décapité ou pendu. Par exemple à Pacco, près Trapani, un individu qui tua sa mère, est enterré dans l'église St. Francesso di Paolo, et les habitants viennent le prier et lui demander son intersession.

De nombreuses légendes parlent des miracles qu'ont accomplis les âmes des exécutés au profit de leurs pieux adorateurs.

On explique cette curieuse superstition par le fait qu'autrefois le brigand était considéré par le peuple bien plutôt comme un héros que comme un malfaiteur, qui mourait courageusement et avec la pleine conscience de l'admiration qu'il soulevait.

Apres Vingt Ans d'Absence

M. Isaie Gagnon, du Landing, dans sa paroisse natale

Nous lisons dans l' "Action Sociale", de Québec, numéro du 28 décembre, ce qui suit :

"M. Isaie Gagnon, de Arthabaska Landing, Alberta, fils de M. Isaie Gagnon, cultivateur de S. Nicolas, comté de Lévis, qui était parti de sa paroisse natale depuis 20 ans est arrivé samedi dernier chez ses parents avec son épouse. M. Gagnon est propriétaire d'un grand hôtel à Arthabaska Landing où il a fait de brillantes affaires et dont il est aujourd'hui un des principaux citoyens.

"On comprend combien grande a été la joie de la famille Gagnon de revoir un de ses membres qui était absent depuis un si grand nombre d'années et combien heureux aussi a été M. Gagnon de revoir ses vieux parents encore vivants".

Un lion mal embouche

John Kellert, de San Francisco, ayant parié de chatouiller le menton d'nn lion, au jardin d'acclimatation s'est fait enlever deux doigts par l'animal qui n'aimait pas les familiarités.

La Situation au Portugal

Le gouvernement n'est pas sur de l'armee

Une dépêche de Madrid adressée au "Temps" de Paris, dit que les nouvelles de Lisbonne, au sujet de la situation politique du nouveau gouvernement, sont alarmantes.

Le gouvernement n'est pas sûr de la loyauté de l'armée et de la marine. L'insubordination règne dans l'armée et par mesure de prudence trois cuirassés ont reçu l'ordre de quitter le port de Lisbonne sous divers prétextes.

La population est alarmée. Le "Diaro Noticias" déclare que le gouvernement a découvert une conspiration pour la restauration de la monarchie. Les chefs du complot ont été arrêtés.

Le correspondant du "Temps" ajoute que l'agitation qui règne dans la classe ouvrière est une autre cause d'ennuis pour le gouvernement qui est impuissant à donner satisfaction à tous les mécontents.

Cruaute Brutale

Un homme frappe un enfant a la tete avec une hache

New-York, 30. déc., — Un enfant de huit ans, Harry Emilia, été entraîné hier soir, dans un hangar, par un homme qui lui asséna un coup de hache sur la tête lui faisant une large blessure. L'individu pansa ensuite la plaie avec un grand mouchoir rouge.

L'enfant revint alors chez lui.

Sa mère surprise de le voir revenir la tête enveloppée dans ce mouchoir, enleva le bandage et découvrit la blessure. L'enfant a été transporté à l'hôpital où les médecins ont déclaré que la blessure était très grave et que le crâne était probablement fracturé.

Le testament de la Fille de Louis XVI

On le retrouve apres de longues recherches

Patis, 28. — Le testament perdu de la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, que l'on supposait avoir été brûlé, vient d'être découvert et publié aujourd'hui.

Elle réfute l'assertion voulant que Naudroff ait été reconnu par elle comme son frère, c'est-à-dire comme dauphin de France, fils de Louis XVI.

Les partisans de Naudroff avaient toujours prétendu que la duchesse l'avait reconnu.

LE PROGRES

Journal Hebdomadaire

Imprimé et publié à Morinville, Alberta, par " La Compagnie de Publication du PROGRÈS Limitée," tous les jeudis

TARIF DES ABONNEMENTS :
CANADA, ... $1.00 par année
ETATS-UNIS et EUROPE, $1.50 " "

tes communications doivent être adressées

LE PROGRES,
Morinville, Alberta.

MORINVILLE, JEUDI, 5 JANVIER 1911

Mise au Point

Dans son assemblée de mardi dernier, notre député, monsieur Boudreau, pour essayer de nuire à l'influence considérable du "Progrès" s'est permis de fausser la vérité.

Voici : Il y a deux semaines nous reproduisions un article de la " Patrie", de Montréal, intitulé : "Un peu de lumière dans l'Alberta". Cet article, lu par tout le monde était de nature à nuire au prestige déjà chance'ant de M. Boudreau et ce dernier n'a rien trouvé de mieux, dans son assemb'ée, que d'accuser "Le Progrès" d'avoir lui-même envoyé cet article au grand journal de Montréal.

Rien de p'us illogique ni de plus faux.

Les grands quotidiens ne reproduisent que les articles qui en valent la peine et n'ont pas besoin des autres journaux pour faire leur rédaction. "La Patrie" a jugé à propos de parler de nous et cela fait bien mal au cœur à monsieur le député.

De p'us, pour réduire à néant les faussetées de notre représentant, nous nous engageons à payer la somme de $1,000 à l'église de Morinville si monsieur Boudreau prouve que "La Patrie" de Montréal a jamais reçu un article tel que prétendu par lui à son assemblée.

Monsieur Boudreau a la parole !

Notes Breves

Trois policiers viennent d'être assassinés à Londres par des voleurs. Les tragédies de cette sorte avaient coutume de se passer dans les déserts de l'ouest américain. Voici que le théâtre en est transporté en Angleterre. De fait, autrefois, le bandit anglais passait pour avoir de l'étoffe d'assassin. Il vient de montrer qu'il n'a pas dégénéré.

Le "Mauretania" a entrepris de faire le voyage de Liverpool à New-York et retour en douze jours. Il a fait la première traversée dans le temps voulu : il lui reste à accompl.r la seconde avec le même succès.

Un grand paquebot moderne coûte des sommes si élevées qu'il a intérêt à gagner une journée à chaque voyage.

Cinq journaux de Saint-Pétersbourg ont été suspendus pour avoir publié un discours prononcé à la Douma, au cours duquel les cruautés de la police russe étaient énergiquement dénoncées.

De semblables mesures étaient prises fréquemment contre les journaux sous un régime antérieur. Il semble qu'on rétrograde sous ce rapport. Les Russes n'ont pas encore tout appris en matière de gouvernement représentatif.

Dans un consistoire qui sera tenu dans les premiers jours du mois de mars prochain le pape prononcera une allocution de protestation contre la supression du pouvoir temporel et l'occupation des Etats pontificaux. Il affirmera de nouveau solennellement les droits du saint-siège sur la ville de Rome.

L'allocution contiendra un avertissement aux souverains catholiques de ne pas visiter Rome pendant l'anniversaire de l'unité italienne, en 1911. Les gouvernements autrichien, espagnol et belge ont donné au Vatican l'assurance formelle qu'il sera tenu compte de cet avertissement.

On pense qu'aucun des Etats ayant un représentant accrédité auprès du saint-siège n'enfreindra cette consigne, donnée afin que le silence de la papauté ne puisse être interprété comme une acceptation tacite de la situation présente.

On mande de Londres que Bedford a pris la direction de la station de Liverpool Street.

Beaucoup de personnes ignorent certainement que cette gare est la plus étendue en même temps que la plus animée des gares de chemins de fer du monde entier.

Elle compte des quais de deux milles de longueur et couvre une superficie de plus de seize acres de terrain.

Le nombre des voyageurs qui passent annuellement par cette gare se chiffre à plus de cent millions.

A chaque minute du jour et de la nuit, un train part ou arrive sur l'un ou l'autre des dix-huit quais de cette fourmilière à certains moments de la journée, trois et quatre trains partent ou entrent simultanément en gare.

Une découverte intéressante comme il n'y en a pas eu depuis longtemps vient d'être faite à Pompéi, en Italie.

Les ouvriers qui creusaient les fondations d'une nouvelle bâtisse en dehors de la surface de la ville ensevelie ont trouvé le corps d'une femme qui avait été pétrifié.

Les deux mains étaient remplies de bijoux. Evidemment la femme s'était sauvée de l'éruption qui détruisit Pompéi emportant ses bijoux, et elle avait été engloutie sous l'effondrement.

Les joyaux sont très bien conservés. Ils ont été préservés des cendres et de la lave par le corps de la femme. Ce sont des bracelets, des colliers, des anneaux, des allumettes ornées de pierreries et une paire de pendants d'oreilles qui sont probablement uniques.

Ce seront les plus précieux spécimens de l'ancienne bijouterie qui aient encore été trouvés. Chaque pendant d'oreille contient vingt et une perles parfaites incrustées dans l'or imitant la forme d'une grape de raisins.

En faisant sa pêche au phoque lui-même, en Alaska, le gouvernement des Etats-Unis a fait trois fois plus de bénifices qu'il a jamais fait en une seule année, alors qu'il louait son privilège à des compagnies privées.

Le secrétaire Hazel a été averti, de Londres, où le département du Commerce avait vendu 14,000 peaux, que la vente rapportait au gouvernement $45,000.

C'est la première année que le gouvernement fait la pêche pour son compte.

Ainsi le gouvernement n'espère pas seulement avoir des profits, mais il veut en même temps conserver le troupeau.

On signale de Saint-Petersbourg une découverte infiniment intéressante dans ses applications.

Le professeur Rosing, de l'Institut technologipue, a inventé un appareil qu'on pourrait appeler l'œil électrique, et qui permet de voir à distance tous les objets qui sont dans le rayon de cet instrument. Par exemple un chef d'industrie pourra, de son bureau, se rendre compte de tout ce qui se passe dans ses ateliers. Le fond de la mer deviendrait visible. Et on peut imaginer bien des applications encore de cette découverte, plus divertissantes et inattendues les unes que les autres. L'œil électrique de M. Rosing transmettra à n'importe quelle distance tout ce qui tombera sous son regard.

Vous qui n'avez plus de cheveux vous déploriez leur départ. Vous aviez tort.

Un éminent psychologue nous conte, en effet que la chute des cheveux coincide avec une augmentation des facultés intellectuelles.

Il nous informe encore que l'homme chauve inspire à la femme une confiance plus grande, une passion plus forte.

Nous avons comme une vague idée que l'éminent psychologue n'a rappela jamais Absolon par l'abondance de sa chevelure...

On a vendu ces jours derniers, en France une collection de volumes parmi lesqueuls se trouvait un livre imprimé à Saint-Dié en 1507 : "Relation des voyages d'Amérique Vespuce au Nouveau-Monde." Il se trouvait alors à Saint-Dié un géographe de grand mérite pour l'époque, qui s'appelait Waldseemuller, et c'est lui qui, dans ce livre qui eut du succès, proposa de donner au nouveau monde où Christophe Colomb avait cru découvrir une partie inconnue de l'Inde, le nom du second navigateur.

Ce livre, qui doit à cette particularité un grand intérêt historique, a été vendu $500

Nous lisons dans le "Figaro:"

Il y a quelque temps, nous signalions une enseigne peinte à la devanture d'une importante brasserie, et où il était dit :" Five o'clock" de deux à quatre heures" Le chef de l'établissement comprit sa faute.... d'anglais et, le soir même, l'enseigne avait disparu.

"Puissions-nous, par cet écho-ci, ramener de même à une plus juste notion de la langue de Shakespeare le cafetier du quartier Drouot qui plus audacieux encore, imprime à sa porte, depuis quelques jours ; "Five o'clock à toute heure ! ! !"

Le miel et le citron sont deux excellents remèdes contre les maux de gorge.

Beaucoup de personnes s'enrhument en hiver parce qu'elles ont froid aux mains.

La banane est un excellent fruit de dessert qui, de plus facilite la digestion aux estomacs paresseux.

Les cheveux mouillés à l'eau mettent environ 3 heures pour sécher. Ils sèchent beaucoup plus rapidement à la suite d'un lavage à l'alcool coupé d'eau.

Un riche Chinois convaincu de meurtre a été condamné à mourir de privation de sommeil. Il résista pendant trente jours, et après sa mort on constata qu'il avait perdu près d'un tiers de son poids.

Un bon fumeur qui fume une pipe neuve ne la fume jamais à fond les premiers jours ; autrement la pipe pourrait se briser ou prendre un mauvais goût

Avec des tuyaux de fonte de dix centimètres de diamètre on peut converser et se faire entendre aux deux extrémités d'un conduit de plus d'un mille.

La vengeance du Major

JEAN LARMÉ, avocat à la Cour d'Appel, venait de se marier quand il installa son cabinet à un troisième étage de l'avenue de La Bourdonnais.

Petit, nerveux, actif, volubile, c'était le mouvement perpétuel, gai compagnon, charmant causeur, orateur disert et chaleureux, son œil malicieux et rieur corrigeait heureusement ce que le hérissement de la moustache présentait de rébarbatif.

Alors que tant d'avocats végètent à leurs débuts, se démènent en tout sens à la recherche d'un client ou l'attendent mélancoliquement chez eux, sillonnent Paris chargés d'une serviette gonflés de journaux ou guettent de leur cabinet la sonnette que tapissent les araignées, Larmé, dès ses premières affaires, où sa verve talentueuse avait "emporté le morceau," avait vu accourir chez lui une clientèle que, bientôt, il fut impuissant à satisfaire.

Sa rare bonne fortune voulut que sa lune de miel, battant son plein, fût illuminée d'un rayon de soleil de gloire.

Ce n'était plus, dans l'escalier de la maison de l'avenue de La Bourdonnais; qu'un incessant va-et-vient de gens affairés, à telle enseigne que Larmé faillit perdre un moment l'estime de son très respectable concierge, et s'ingénia à tempérer les amers regrets provoqués par cette invasion de l'immeuble.

L'avocat croyait s'être définitivement concilié les bonnes grâces du cerbère, quand il lui sembla remarquer quelque gêne chez certains de ses visiteurs.

Dans le même temps, sa bonne l'informa que ses clients mettaient une insistance singulière à demander, avant d'entrer :

"C'est bien ici chez Me Larmé? Non, mais, c'est bien ici"?

—Que se passe-t-il donc ? se demande l'avocat.

Il eut bientôt la clef de l'énigme.

Un jour, un visiteur entra en coup de vent, le visage enflammé.

—Eh ! bien, vous savez, maître, cria-t-il dès l'entrée, il n'est pas poli, votre voisin.

—Mon voisin ! qui ça, mon voisin ? je ne le connais pas.

—Ah ! lui doit vous connaître et vous détester.

—Mais, que s'est-il donc passé, voyons?

—Voilà : m'étant trompé de porte, j'étais allé sonner en face de chez vous.

—"Attends un peu !" me cria-t-on de l'intérieur.

"Cette invitation me parut bien un peu familière ; mais je supposais que vous attendiez un ami, et je pris mon visage le plus souriant, m'apprêtant à m'excuser de la déception que j'allais vous causer. Ah ! monsieur !... tout à coup, la porte s'ouvrit violemment.

—"Qu'est-ce que vous voulez, vous, espèce de brute !..." vociféra l'homme qui avait ouvert.

"Vous devez penser que je ne souriais plus.—Comment ! balbutiai-je, ahuri ; mais pardon, monsieur, je viens voir Me Larmé, et je vous ferai remarquer..."

—"Oui, je la connais ! m'interrompit-il ; on me la fait plusieurs fois par jour : j'en ai assez !"

"Et, me mettant le poing sous le nez :

—"Vous avez beau prendre votre air idiot, gronda-t-il ; si vous y revenez, je vous fourre mon sabre dans le ventre !"

"Là-dessus, il m'a jeté sa porte sur le nez.

"Quant à moi, j'en suis encore tout pâle."

—C'est un fou, furieux, alors ! gronda Me Larmé. Ah ! mais on ne m'a pas prévenu de ce voisinage ; je vais résilier mon bail.

En attendant, monsieur, je vous fais toutes mes excuses pour ce regrettable incident.

Le concierge déclara, en toute sincérité, qu'il n'y comprenait rien.

Le voisin de Me Larmé était un médecin-major retraité, et jamais, jusque-là, il n'avait manifesté le moindre symptôme d'aliénation mentale.

Le portier promit de le surveiller, de donner des indications précises, qui éviterait les conflits.

Et la maison jouit, en effet, de quelques jours de quiétude.

Malheureusement, survinrent les élections : le populaire avocat se présenta au conseil municipal.

Tout naturellement, la maison de l'avenue de La Bourdonnais fut plus assiégée que jamais.

Dans la foule des visiteurs, il s'en trouva, fumistes ou ignorants, pour aller tirer la sonnette de l'irascible voisin.

Le médecin-major crut à une déclaration de guerre. En brave, il accepta la lutte.

Il n'ouvrit plus sa porte qu'armé d'une énorme trique et des suprêmes résolutions.

Mais le visage décontenancé de ses persécuteurs contrastait à ce point avec ses fureurs près d'éclater, qu'il n'en put venir aux voies de fait.

Dans l'impossibilité de défendre par une correction ses nerfs exacerbés, il s'efforça de se résigner, se bornant à répondre invariablement aux questionneurs :

—Allez au diable !

Bientôt même, sa colère et sa haine pour le voisin qui empoisonnait sa vie s'émoussèrent dans l'impuissance ; mais une profonde amertune l'envahit, et le concierge déclara un jour à Mtre Larmé que le major était atteint de la monomanie de la persécution.

N'ayant rien à se reprocher, l'avocat ne s'en préoccupa pas autrement.

Enfin, un jour, le vieux major eut un trait de génie.

Sur sa porte, en gros caractères blancs qui se détachaient dans le pénombre du palier, il écrivit :

"Ce n'est pas ici chez Me Larmé."

Ce fut le frère de l'avocat, un étudiant, qui l'informa de la mesure préservatrice prise par son voisin.

—Tant mieux ! fit l'avocat ; ce gaillard-là compromettrait mon élection.

Le major eut, en effet, quelques jours de tranquillité.

(Suite à la page 4)

TROUVÉ un bœuf brun, âgé d'un an et demi, estampé sur la fesse droite, marque difficile à distinguer. Le propriétaire pourra le réclamer au soussigné en payant les frais de cette annonce.

J. B. L'HIRONDELLE,
S. O. 26-56-26, O 4 M.

TROUVÉ un bœuf rouge de 2 ans sur le S.-E. 12-56-25 O 4 M.

Comment on punissait les fraudes au XVe siecle

"Les pauvres gens qui fréquentent les foires sont souvent trompés et déçus par les paysans portant des denrées gâtées ou fraudées, telles que : oeufs pourris et couvés, lait écrémé et mouillé, beurre renfermant navets ou pierres... " Il ne s'agit pas là, comme on pourrait le dire de plaintes d'aujourd'hui ou d'hier, naïvement exprimées par une cuisinière bourgeoise au début du vingtième siècle. Ces paroles sont empruntées à une supplication que les consuls, bourgeois, mamants et habitants de la ville d'Ambert présentèrent en 1481 à messire Jacques de Tourzel, "Seigneur d'Allègre, de Viverols, de Riols et du pays de Livradois, de Saint-Just, de Chomelys et autres terres. "Les quatre consuls en charge Jehan Bonneloy, Damien Rolle, Benoist Gauthier, François Nicolon" exposaient à Jacques de Tourzel, les "cautèles et larçins" qui se commettaient et se perpétraient dans leur ville :

"Sans.cesse il y a complaints, procès et différends tumultes, noises et débats y sont mus sur et à l'occasion desdits faits, bourgeois et paysans se chamaillent et se "pelaudant" les uns les autres. " Ils concluaient en le suppliant de mettre fin par d'énergiques mesures à une situation aussi intolérable.

Jacques de Tourzel n'hésita pas: voulant à toute force "faire quitter de tant fâcheuses laides et abominables pratiques et punir aigrement du monde si grand délinquant", il voulut et ordonna que, dans les trois cas ci-dessous énumérés, telles punitions soient appliquées.

" A tout homme ou femme qui aura vendu du lait moui'lé, soit mis un entonnoir dedans sa gorge, et le dit lait mouillé entonné, jusques à temps qu'un médecin ou barbier dise qu'il n'en peut, sans danger de mort, avaler davantage.

"Tout homme ou femme qui aura vendu beurre contenant navet, pierre ou autre telle chose, sera saisi et bien curieusemenr attaché à notre pilori de Pontel. Puis sera ledit beurre rudement posé sur sa tête, et laissé là tant que le soleil ne l'aura entièrement fait fondre. Pourront les chiens le venir lècher, et le menu peuple l'outrager par telles épithètes dif famatoires qu'il lui plaira (sans offense de Dieu, du roi, ni d'autre] Et si le temps ne s'y prête et n'est le soleil assez chaud, sera le dit délinquant en telle manière exposé, dans la grand'salle de la goèle, devant un beau gros et grand feu, où tout un chacun le pourra venir voir.

"Toût homme ou femme qui aura vendu œufs pourris ou gâtés, sera pris au corps et exposé sur notre pilori du Pontel. Seront lesdits œufs abandonnés aux petits enfants, qui, par manière de passe-temps joyeux, s'ébattront à les lui lancer sur le visage ou dessus ses habillements, pour faire rire le monde. Mais ne leur sera permis de jeter autres ordures."

Les Archives du Puy-de-Dôme qui possèdent cette curieuse ordonnance n'indiquent malheureusement pas si de pareilles mesures furent suivies d'un effet salutaire.

Alberti, ex-ministse de la justice dans le gouvernement danois, a été condamné à 8 ans de pénitencier pour fraude au détriment du public. Il est peu de pays où la justice est ainsi appliquée de façon à ne pas épargner même les criminels les plus puissants.

La vengeance du Major

(Suite de la page 3)

Mais soudain, et sans raisons apparentes, les carillons recommencèrent à la porte de l'infortuné.

Ah ! cette fois, il en avait assez, il en avait trop, il en avait par-dessus la tête.

Il avait essayé de la violence, de la douceur, de la persuasion, rien n'avait réussi. Le "marchand de paroles" avait juré de le faire mourir à petit feu, de l'empoisonner à petite dose ; rirait bien qui rirait le dernier.

Le premier fumiste qui se présenterait paierait pour tous les autres ; après une de ces brèves explications dont il avait le secret, le major le convaincrait d'imposture en lui montrant l'inscription.

—Et puis, ajouta-t-il à part lui, je te lui flanque une correction que le diable en prendra les armes !

A peine avait-il pris cette virile résolution que la sonnette retentissait longuement.

L'heure solennelle et décisive était venue.

S'emparant d'un nerf de bœuf et s'efforçant d'être calme pour mieux savourer sa vengeance, il vint ouvrir.

—Monsieur, fit-il sans préambule au visiteur effaré, vous êtes une tourte et un coquin !

—Vraiment ! s'exclama le nouveau venu, c'est comme ça que vous recevez votre ancien colonel, major !

—Mon colonel..., ah ! mon Dieu ! alors, c'est bien chez moi, c'est pour moi que vous venez !

—Pour qui serait-ce ?

—Entrez ! entrez donc, mon colonel, je vais vous expliquer...

C'était vraiment à devenir fou, et le médecin se rendit parfaitement compte qu'il ne résisterait pas longtemps à ce régime.

Dans l'après-midi, alors qu'il venait de se séparer de son ancien compagnon d'armes, les drelin drelin recommencèrent.

—Attends un peu ! fit le major, comme à l'ordinaire.

Il prit son temps, et, avant d'ouvrir, questionna :

—Qui demandez-vous ?

—Me Larmé.

—Bien... fit-il en mordillant ses moustaches.

Il ouvrit et très froidement :

—Vous savez lire ? n'est-ce pas, monsieur, fit-il, la senestre tendue vers la porte, tandis que la dextre brandissait le gourdin.

—Mais justement, je sais lire, clama l'autre en faisant un bond énorme en arrière pour éviter le coup de matraque. Au fou ! au fou !

Les yeux désorbités du mojor se fixèrent sur l'inscription, et le pauvre homme faillit tomber en pamoison...

Au-dessous de son avis :

" Ce n'est pas ici chez Me Larmé"

Une main criminelle avait ajouté :

" Mais on l'y connait."

Le lendemain, le major faisait repeindre sa porte et enlever sa sonnette.

De longtemps on n'entendit plus parler de lui.

Me Larmé oublia cette aventure.

Il ne s'en souvint que le jour où il fut blackboulé, pour accuser le médecin-major de son échec électoral.

Comme c'est une bonne âme, il pardonna.

La paix revint dans la maison, à la satisfaction de tous.

Un jour, pourtant, que M. et Mme Larmé étaient à table, la bonne entra l'air effa é.

—Monsieur, c'est la bière !

Sa femme buvant de la bière, l'avocat ne s'expliqua pas, l'effarement de la bonne, et dit simplement :

—Eh bien ! faites entrer ici !

La servante parut ahurie, mais, habituée à obéir sans explications, elle exécuta l'ordre.

Quelques instants après, on ouvrait la porte à deux battants, et une voix rude demandait :

—Où faut-il la mettre ?

—Ici ! s'écria Larmé, croyant qu'il s'agissait d'un panier de bouteilles, et voulant goûter l'envoi.

Mais il crut défaillir, et Mme Larmé fut prise de frisons...

Deux croque-morts venaient d'entrer porteurs d'un cercueil, et cherchaient de l'œil l'endroit où ils pourraient déposer leur fardeau.

—Qu'est-ce que c'est que ça !... hurla Larmé, les cheveux hérissés. Qu'est-ce que vous venez faire ici, vous ?

—Mais apporter votre bière, parbleu !

—Qui m'a fait cette canaillerie ? vous me le paierez cher, vous savez ; vous me le paierez !...

—Enfin, voyons ; c'est bien pour vous pourtant, insista naïvement l'homme des pompes funèbres.

—Non ! mille fois non ! protesta Larmé, qui ne put s'empêcher de sourire en constatant que ses interlocuteurs étaient de bonne foi. Je vous assure que non ! je ne suis pas prêts ; vous êtes en avance !

Le croque-mort insistait ; il y mettait de l'opiniâtreté.

On l'avait envoyé : le reste ne le regardait pas, et par tous les diables, il ne remporterait pas sa boîte.

L'avocat commençait à trouver que la lugubre plaisanterie durait trop longtemps, et il allait éclater, quand la sympathique voix du concierge s'éleva dans l'escalier :

—Mais non ! criait-il, qu'est ce que vous faites donc? C'est en face, que je vous dis !...

Le major était mort ; mais il était cruellement vengé.

ALBERT MONNIOT.



Resume des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut-être faite par procuration, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du du demandeur.

DEVOIRS.— Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemtion un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3. l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'acre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.

Député ministre de l'Intérieur.

N.B.— La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Le prix de l'abonnement au " Progres" est $1.00 par annee pour le Canada, $1.50 pour les Etats-Unis et $2.00 pour l'etranger

Princesse de Neige

Dans son blanc castel, au flanc de la montagne, la princesse Arkelle, à l'une de ses fenêtres, regarde tomber la neige sur la cime des pins. Ses yeux sont remplis de joie, car elle est la Reine de la Neige, et c'est elle qui met tout cet éblouissement sur la forêt. Dans l'immense solitude, la fée aux yeux pâles, aux longs cheveux endiamantés de givre, ira tout à l'heure, quand tous les arbres ne seront plus que des fantômes dans l'ombre, visiter son domaine de féerie.

A la tombée de la nuit, toujours elle part, et dans l'espace infini on ne distingue pas la trace de ses pas. Parmi les pins qui l'aiment, elle va telle une impalpable vision, et les géants de la forêt frissonnent sous leur parure ouatée. Ses sœurs les scintillantes étoiles, sourient lorsqu'elle lève les yeux vers leur beauté et dans le grand silence la Reine de la Neige poursuit sa course de rêve.

Les bûcherons qui habitent la forêt savent qu'elle viendra et ils la craignent. Si par hasard, ils aperçoivent à travers la fenêtre de leur cabane, son regard qui a tous les reflets des lacs gelés, ils tremblent et se signent en se retournant pour ne plus la voir. Ils croient que si la princesse blanche s'arrête devant leur porte, leurs membres se roidiront et ils n'auront plus qu'à s'étendre pour mourir.

Seul, Harnold, le bûcheron aux muscles d'acier, qui d'un seul coup de cognée abat les chênes, ne craint pas la Fée de la Neige. Tous les soirs il guette sa venue. Il la trouve merveilleusement belle et lorsque ses yeux rencontrent le froid regard, son coeur bat à éclater dans sa poitrine. Mais la princesse blonde n'aime que la neige, la forêt profonde, le vent qui mêle ses mugissements aux hurlements des loups. Ses lèvres sont fermées comme celles des vierges. Seulement, quand les flocons blancs l'enveloppent toute, que la brise glacée joue dans ses cheveux, elle lève plus haut la tête, ses narines palpitent, ses bras s'ouvrent et elle semble n'être qu'un papillon plus grand que les autres.

Harnold le bûcheron n'a pas encore osé se trouver sur son chemin. Il a peur qu'elle ne le devine, profanateur de la neige dans la nuit pure et il ne la contemple que de loin. Le front collé aux vitres, dans son humble cabane, les heures lui paraissent des siècles tant qu'il n'a pas aperçu l'adorable vision. Mais toujours la princesse Arkelle passe indifférente, poursuivant son rêve dans l'enchantement de la nuit bleue, et l'homme qui aime la Fée de la Neige se jette sur sa couche en sanglotant.

Lui, le plus fort, invincible comme les arbres qu'il déquichète, n'a plus de cœur à l'ouvrage et de l'aube au coucher, la forêt ne retentit plus de ses chants joyeux. Lorsqu'il rentre le soir, sa journée terminée, il se sent las, mais il caresse quand même au fond de son âme un espoir fou.

Enfin, n'y tenant plus, il se dit qu'il bravera l'orgueilleuse princesse. Il sort de sa cabane et dans le silence qui plane sur la forêt il attend le passage de la fée. Il est là depuis des heures, et elle n'a pas encore paru. Son ombre de géant fait sur la neige une grande tâche noire. Soudain, dans la lumière de la lune qui lui fait une tunique d'argent, il l'aperçoit, hiératique et blonde, qui descend de la [illegible]. Il [illegible], il ne sait plus s'il doit rester, il a peur de ne pouvoir soutenir le regard profond de la Princesse de Neige. Il ne la voit plus... les pins la lui ont dérobée... elle ne viendra pas... Mais tout à coup dans un éclaircissement de la forêt, elle apparaît, plus blanche que la neige même. Elle vient vers lui, elle n'est qu'à deux pas, il n'a qu'à tendre les bras pour toucher le bord de sa tunique. Elle s'arrête un moment, hésitante, ouvre les lèvres comme pour un sourire, et passe. Eperdu, il veut la suivre, mais déjà elle a disparu dans la forêt profonde.

Toutes les nuits il l'attendit ainsi et toujours elle vint, lui souriant au passage, continuant sa promenade nocturne, jusqu'à la nuit miraculeuse, alors que le vent sifflait dans la montagne, et courbait la cime des pins, et que les flocons blancs dansaient une ronde échevelée. Elle s'arrête et il lut un appel dans ses yeux d'émeraude. Il l'enlaça, puis comme un homme ivre, chancela et tomba dans la neige molle, les flocons blancs dansaient toujours et la Fée avait continué sa route fantastique dans la tempête.

Et Harnold le bûcheron, mourût du baiser sur la bouche qui lui donna une nuit d'hiver, la Princesse aux yeux pâles.

ANDRÉE CLAUDEL.

Gagnants au Bazar de Morinville

Lampe, E. Dubuc ; Livre de messe, J. A. Nantel ; Coussin, H. Boissonnault ; Souvenir du Congrès, Mme G. Gardell ; Couvre-pied, Ald. Riopel ; Cadre Pie X, H. Gibault ; Brasselet d'or, M. Bussière ; Set de vaisselle, Mme Brissette ; Collet en mouton, H. H. Gibault ; Coussin, Melle Mathilda Riopel ; Set de Toilette pour homme, Dame Z. Martin ; Bureau-secrétaire, J. E. Renault ; Corbeille d'argent, Dame Jérémie Houle ; Cornichonnier, Jos. Cousineau ; Set à thé en argent, Aug. Billo ; Article de toilette, Ludger Lemire ; Horloge, A. Billo ; Service en cristal, H. Dupuis ; Mouton Melle P Bourgeois ; Plateau à fruit, J. Cousineau ; Pipe, M. P. Auvé ; Montre en argent, Art. Riopel ; Couteau d'argent, A. Brisette : Coussin, Melle D. DeTonnancourt ; Plume d'autruche, M. A. Moreau ; Set à déjeuner, Mme Verrier ; Coussin, Art. Lambert ; Porte-bouquet en cristal, A. Rivest ; Plateau, A. Riopel ; Bracelet d'or, P. S. Gaudette ; Mouton, L. Loranger ; Sac de blé d'automne, E. Loiseau ; Couple d'oie, Melle R. Riopel.

Suite et fin de la liste des généreux donateurs du bazar.

Alex. St-Louis, $1. ; J. B. Billo, .50 ; Ed. Dubuc, .50 ; Ovila Brissette, $1. ; Messieurs de St-Albert, $15. ; Dame Oscar Leblanc, ouvrage de fantaisie ; Dame Gadoury, .25 ; A. Riopel, .50 ; Nap. Rivet, volailles ; Dame A. Turgeon, 2 cadres ; Dame A. Blais, 1 couvre-pieds ; G. Champagne, volailles et 1.00 ; M. Jacob, .25 ; Frs Portier, volailles ; M. Gingras, volailles ; Dame Jacques Lavoie, Set en cristal ; G. Lavallée, tartes et gâteaux ; Thomas Houle, volailles ; Ed. Loiseau, .25 ; Jos. Gibault, 1 montre en argent ; D. Coutier, .75 Ed. Bélanger, volailles ; J. Chartrand, .75 ; A. Houle, .25 ; Jos. Houle, œufs ; Chs Desmarais, volailles ; J. Pallier, œufs et gâteaux ; P. Dupuis, volailles ; E. T[illegible], volailles et viandes ; J. M[illegible]er, volailles : Schuster Bros, 1. ; L. Poirier, viande et œufs ; I. Rondeau, viande ; R. DeTonnancourt, 1 dinde et beurre ; L. Turgeon, volailles et viande ; Ed. Labbée, volailles ; Dame W. Beaupré, 1 robe d'enfant, volailles ; H. Lamoureux, bœuf ; O. Meunier, .35 ; H. Meunier, volailles ; E. Dubuc, 1. ; T. Tellier, 1. ; Dame T. Sabourin, 1 coussin ; A. Sabourin, 1. ; A. Meunier, tartes, gâteaux et 1.

MARCHE D'EDMONTON

Corrigé, le 4 janvier 1911

ANIMAUX VIVANTS

Première qualité de porc, pesant 150 à 250 lbs.	6¾
Seconde qualité et plus pesants	5 à 6 c
Bon Bœuf gras de 1200 et au-dessus,	4 à 4½
Bon Bœuf gras de 1000 livres	3½ à 4
Taures grasses, qualité extra de 1050 lbs et au-dessus,	3½, 3¾
Qualité médium,	3 à 3¼
Vaches grasses, qualité extra, de 1000 lbs et au-dessus,	3 à 3½c
Veau, 200 à 250 lbs,	4 à 4½
Veau, 250 lbs et plus,	3 à 3½
Mouton,	4½ à 5
Agneau,	5½ à 6c
Poulets la livre	15½ à 16
Dindes, la livre,	22 à 25
Oies, "	16 à 18

PRODUITS DE LA FERME

Œufs, la douzaine,	40 à 50
Beurre, la livre,	35 à 40
Avoine, le minot,	28 à 30c
Mil, la tonne,	$18. à 23
Foin de hauteur,	$14. à 16
Foin de " slough,"	$12.
Fourrage vert,	$18 à 22.
Orge, le minot,	40 à 42c

LÉGUMES

Patates, le minot,	40 à 60c
Choux, la livre,	3 cts
Navets, "	1 ct
Carottes, "	1½ ct
Betteraves, "	3 cts
Celery, "	12½ cts
Chouxfleurs, le pied,	20 à 25c
Oignons, la livre,	4 à 6 cts.

VOULEZ-VOUS un bon rouet vaillantes ménagères de la campagne, adressez-vous à M. Alph. Garneau de Legal, qui pour $7.00 vous procurera un rouet de première classe.

Cartes Professionnelles

M. ELIZÉE LEMIRE désire annoncer aux fermiers de St-Emile que son moulin à planer et à embouveter, ainsi qu'à casser le grain sera en opération les lundi et mardi de chaque semaine durant l'hiver.

Le moulin à bardeaux sera prêt à fonctionnner vers le 1er mars prochain. Ceux qui désirent faire scier du bardeau peuvent amener leur bois avant cette époque.

M. Lemire demeure à 1 mille au nord du village de St-Emile de Legal.

PERDUES une jument blonde pesant 1300, un icot dans la tête, un peu de blanc dans le front ; une pouliche, 2½ ans, gris fer, un peu de blanc dans le front. $5.00 de récompense à celui qui les ramènera ou donnera des informations à E. RINGUETTE, Legal, Alta.

TROUVÉ un taureau cendré, âgé de 2 ans, cornes courtes. Le propriétaire pourra le réclamer en payant les frais encourus, chez ARTHUR ROY, Village de Morinville.

PERDUS 2 veaux du printemps, cailles tous les deux, avec chacun un panier dans le nez ; une vache cendrée, rouge et blanc, 13 ans, trou dans une oreille, $5.00 de récompense à celui qui les ramènera ou donnera des informations au " Progrès."

Notes Locales

M. Philias Maisonneuve, de Rich Valley désire informer les fermiers que ses moulins à scie, à bardeau et à planer sont en pleine activité et qu'il est prêt à recevoir toutes les commandes de leur sciage qu'on voudra bien lui confier.

M. Maisonneuve travaillera à des prix défiant toute compétition et annonce aussi qu'il a en main plus de 200,000 pieds de bois de construction et possède logis, maison et écurie pour les fermiers désireux d'aller faire chantier.

Ceux qui pourront couper leur bois et le charroyer au moulin, trouveront dans un rayon de deux milles tout le bois désirable tel que : épinette rouge et blanche, tremble et bouleau. Ils pourront se procurer de M. Maisonneuve des permis de bois, etc., vu que ce dernier est nommé commissaire afin d'être plus au service de ses nombreux clients.

M. Maisonneuve ayant une expérience de 20 ans dans le bois de construction peut garantir un ouvrage parfait et propre ; la capacité de son moulin est telle qu'il peut satisfaire même les plus exigeants, quant à la quantité et à l'uniformité du bois.

Voici une occasion unique pour nos cultivateurs désireux de se faire une belle "récolte d'hiver" en allant à Rich Valley se couper des billots et avoir tout le bois de sciage nécessaire pour les nombreuses constructions sur la ferme.

Les chemins à l'est du moulin sont des plus beaux et le temps propice au charroyage.

Nous publions ailleurs une liste des prix de M. Maisonneuve. A nos lecteurs de comparer et voir si d'autres entrepreneurs peuvent rivaliser avec notre estimé compatriote de Rich Valley. S.E. ¼, Sec. 9, Town. 56, Rg. 3, W. 5 M.

o o o

ETAT CIVIL DE LA PAROISSE

Voici le relevé de l'état civil de la paroisse de Morinville pour l'année 1910

Baptêmes,	56
Mariages,	11
Sépultures,	23
Confessions,	3824
Cammunions,	7853

Ces chiffres sont éloquents.

D'abord les vertus prolifiques de notre nationalité sont ici aussi fortes que dans la province de Québec ; les mariages ont été assez nombreux et tout indique que Cupidon fera beaucoup plus de victimes au cours de l'an nouveau ; la mortalité n'a pas été forte, moins cette année que l'an dernier ; les confessions et communions sont une magnifique réfutation des avancés de certains personnages de l'Est, qui prétendent que nos compatriotes perdent leur foi dans l'Ouest.

A noter que la population de la paroisse de Morinville ne dépasse pas 1,200 âmes.

o o o

Le docteur J. E. Amyot, de Legal était à Morinville pour audition de livres, lundi dernier.

Il est regrettable que M. Boudreau n'ait fait nommer un auditeur pour Morinville, car il n'est pas gai pour nos amis des villages voisins, de venir au travail par des froids de 44° en bas de zéro comme nous avons eu cette semaine.

Nous le répétons, M. Boudreau a commis une injustice criante en oubliant Morinville dans la liste des nominations officielles pour 1911.

o o o

M. et Mme H. Mantha sont partis cette semaine pour Entwistle.

M. et Mme Eudore Voyer, d'Edmonton, étaient à Morinville hier, où ils ont placé leurs enfants au couvent Notre-Dame.

o o o

Il est écrit que nous aurons des élections municipales cette année, Les candidats mis en nomination mardi soir sont MM. Boissonnault, H. Chaput, R. Levasseur, A. Ward, J. H.

Tous les quatre sont également qualifiés pour nous représenter avec honneur.

Aux contribuables de faire leur choix

o o o

—Tu as bien l'air fatigué ?
—Je t'assure que je le suis...
—As-tu passé la nuit à fêter ?
—Non.
—As-tu eu peur du vent ?
—Non.
—As-tu couru la "chasse-galerie" ?
—Non,
—Saperlipopette ! dis moi donc ce que tu as fait ?
—Ce que j'ai fait, je le ferai encore. Mon cousin, d'Edmonton, m'a envoyé une boîte de cigares venant de chez J. A. McNeil, numéro 243 avenue Jasper Ouest, et j'ai presque passé la nuit à fumer, tant leur goût est agréable et leur parfum délicieux.

o o o

M. Oscar Tessier était aussi de passage à Morinville hier.

o o o

Madame B. St-Germain est actuellement en promenade chez son fils monsieur Omer St-Germain, avocat, Elle est revenue enchantée, la semaine dernière, d'un voyage de plusieurs mois dans la province de Québec et les Etats-Unis.

o o o

Il nous fait plaisir d'apprendre le rétablissement complet de notre dévoué curé, le Revd, J. A. Ethler, sérieusement indisposé la semaine dernière.

o o o

Trois jolies maisons, dans le village, appartenant à M. J. Gross ont été vendues aux enchères la semaine dernière.

M. Buchenford, de Morinville s'en est porté acquéreur pour la somme de $2,350.00

o o o

MM. L. Pelletier et Willie Bachand, de St-Emile sont partis cette semaine pour un voyage de quelques mois dans l'Ouest.

o o o

On nous prie de faire remarquer aux citoyens de Morinville qu'il n'est pas prudent de laisser la cendre des poêles et fournaises en tas dans les cours.

Il est préférable pour la protection contre le feu que la cendre soit étendue.

Lors des grands vents de cette semaine, notre actif homme de police, Monsieur Rockwell a été obligé de veiller des nuits durant pour surveiller les tas de cendre.

o o o

Nous apprenons que M. U. Labbée et son fils, J. Uldéric partiront la semaine prochaine pour un voyage dans l'Ouest. Ils seront quelques semaines partis. Nous leur souhaitons bon voyage et heureux retour.

o o o

Après les froids que nous avons eu durant quelques jours, nous jouissons maintenant d'une température douce et agréable qui favorise les travaux d'hiver.

AVIS

L'assemblée annuelle des contribuables du District d'Ecole Frontenac aura lieu dans l'Ecole, Samedi, le 7 janvier, à 10 hres A.M.

L'assemblée annuelle des contribuables du District d'Ecole Thibault aura lieu, Mardi, le 10 janvier à 10 hres A.M., dans l'école.

L'assemblée annuelle des contribuables du District d'Ecole Tellier aura lieu dans l'école, samedi, le 14 janvier, à 10 hres A.M.

OMER ST-GERMAIN,
Sec.-Trés.

La votation pour l'élection des conseillers du village de Morinville aura lieu dans les édifices du "Progrès" mardi, le 10 janvier, de 5 hres p.m. à 10 hres p.m.

OMER ST-GERMAIN,
Officier-Rapporteur.

Avis Important

L'assemblee annuelle des Membres de la Societe d'Agriculture du District St-Albert, aura lieu dans la Salle Ward, vendredi, le 6 janvier 1911 a 2 heures p.m.

OMER ST-GERMAIN,
Sec.-Tres.

AVIS

L'assemblée annuelle du District d'Ecole Bruyère, No. 1766 sera tenue à 10 hres a.m., le 10e jour de janvier 1911, à la résidence du secrétaire, N.W. ¼-8-57-24-4, pour l'élection des commissaires et d'un secrétaire.

J. A. BRUYÈRE,
Sec.-Trés
Legal, Alta.

NOTICE

Under Ordinance respecting Keepers of Livery, Boarding and Sales Stables, Chap. 57, Rev. Ord. N.W.T.

To ARTHUR TOMLINSON

Take notice that I will persuant to the benefits confered on me by the above Ordinance sell by PUBLIC AUCTION on Monday the 16th day of January 1911 at the hour of 2 P.M. in the afternoon at my place the north half of section 6, Township 55, Range 27, West of 4th Meridien (Noyes Crossing) the following cattle :

One red muley cow, aged

One roan cow with hanging horns some white, aged, the property of you the said A. Tomlinson to realize the sum of $80.00 for the price or value of food, care, attendance and accomodation furnished by me for same and which have been detained by me since the 26th day of March 1909.

R. NOYES,
Boarding Stable Keeper.